

CONFORMEMENT AU REGLEMENT CE N° 1907/2006 (REACH)

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

# POLYSTAR

# SPRAY NETTOYANTE

**Laboratoires ROCHEX**

BP. 263 - 74106 ANNEMASSE Cx

☎ 04 50 37 49 54 - Fax 04 50 87 21 10

fds@laboratoires-rochex.fr

N° de téléphone d'appel d'urgence

N° ORFILA (INRS) : +33 (0)1.45.42.59.59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément aux directives  
67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs  
adaptations :

Ce mélange n'est pas classé dangereux

**Dangers pour la santé humaine**  
**Dangers pour l'environnement**

Ce mélange n'est pas classé dangereux pour la santé humaine  
Ce mélange n'est pas classé dangereux pour l'environnement

### 2.2 Eléments d'étiquetage :

Conformément aux directives  
67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs  
adaptations :

Aucun élément d'étiquetage

Contient du : parfum. Peut déclencher une réaction allergique

**Phrases de risque :**

Aucune

**Phrases de sécurité :**

S2 : Conserver hors de portée des enfants

## 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CE N° CAS N°Enr. REACH	Teneur (%p/p) dans la préparation	Classement DPD	Classement CLP
Composition parfumée (1)	Non applicable Non applicable Non applicable	< 2,5 %	Xi; N ; R38-43- 51/53	Irritation cutanée, catégorie 2-H315 Sensibilisation cutanée, catégorie 1- H317 Irritation oculaire, catégorie 2-H319 Toxicité chronique pour le milieu aquatique- catégorie 2-H411

Pour le texte intégral des phrases R et H, voir le paragraphe 16

- (1) Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- (2) Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
- (3) Substances PBT
- (4) Substance vPvB

## 4. PREMIERS SECOURS

**Remarques générales :** D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne.

**Après inhalation :**

Peu probable. En cas de malaise, transporter le patient à l'air libre.

**Après contact avec la peau :**

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux :**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes

LABORATOIRES ROCHEX	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	MA FOR 03
		Version : C

en maintenant les paupières écartées. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

**Après ingestion :** Ne pas faire boire, ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche et appeler immédiatement un médecin.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction et/ou dangers spécifiques :** Non

**Équipement spécial pour les intervenants :** Aucune mesure particulière n'est requise.

## **6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles :** Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement :** Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants inertes dans des fûts en vue de l'élimination des déchets selon réglementation en vigueur. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

**Méthodes de nettoyage :** Absorber et recueillir le maximum de produit. Eliminer les résidus à grande eau.

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Précautions à prendre pour la manipulation:** Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Observer les réglementations de la protection du travail.

**Conditions de stockage :** Tenir les emballages hermétiquement fermés. Stocker dans un endroit sec, frais, bien ventilé et à l'abri de la lumière

**Matière (s) incompatible (s) :** Sans objet

**Matériaux d'emballage ou de flacottage :** De même nature que celui d'origine (polyéthylène).

## **8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Composants présentant des valeurs limites d'exposition:** Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter.

**Mesures d'ordre technique :** Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

**Équipement de protection individuelle :**

**Protection respiratoire** Aucune mesure n'est requise dans les conditions normales d'utilisation

**Protection des mains** Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongée, une protection de la peau peut être nécessaire (gants usage unique).

**Protection des yeux** Utiliser lors des transvasements des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

**Protection de la peau** Aucune mesure particulière n'est requise dans les conditions normales d'utilisation

## **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**État physique :** Liquide

**Couleur :** Jaune

**Odeur :** Pomme

**pH à 20°C : Pur :** 7,5 ± 0,5 à 20 °C

**pH à 20°C : A la dilution d'emploi conseillée:** S'emploie pur en pulvérisation

**Point/intervalle de fusion** Non applicable

**Point d'éclair :** Non applicable

**Inflammabilité (solide, gaz)** Ininflammable

**Température d'auto-inflammabilité :** Jaune

**Dangers d'explosion :** Non applicable

**Propriétés comburantes :** Non applicable

**Pression de vapeur :** Non applicable

**Densité à 20°C :** Non applicable

LABORATOIRES ROCHEX	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	MA FOR 03 Version : C
------------------------	-------------------------------------	--------------------------

**Solubilité :** 1,02 ± 0,02 g/cm<sup>3</sup> à 20 °C

## **10. STABILITE ET REACTIVITE :**

**Conditions à éviter :** La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

**Matières à éviter :** Sans objet.

**Produits de décomposition dangereux :** Sans objet, en cas d'usage et de stockage conforme.

## **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

## **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eaux sous forme non dilué ou en grande quantité doit être évité.

Les tensioactifs contenus dans cette formulation sont biodégradables conformément au Règlement CE N°648/2004.

## **13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

**Produit :** Ne pas déverser dans les égouts, ni dans les cours d'eau. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux législations en vigueur.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés :** Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquette(s) sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Désignation réglementaire : Non classé

## **15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

### ***15.1 Réglementation / législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement***

**-Dispositions particulières :**  
aucun

**-Etiquetage des détergents (Règlement n° 907/2006 modifiant le règlement CE n° 648/2004 )**

Tensioactif anionique : moins de 5%

Tensioactif non ionique : moins de 5%

Parfum

Fragrances allergisantes : Limonène (n° CAS 5989-27-5), Hexyl cinnamal ((n°CAS 101-86-0)

**-Enregistrement selon le règlement CE 1907/2006 (REACH°) :**

Ce produit est un mélange ; il n'est donc pas concerné par le pré-enregistrement et l'enregistrement. Toutefois, nous confirmons que toutes les substances utilisées dans ce mélange ont bien été enregistrées ou sont en cours d'enregistrement par nos fournisseurs.

### ***15.2 Evaluation de la sécurité chimique :***

Aucune donnée n'est disponible

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison des textes que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

LABORATOIRES ROCHEX	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	MA FOR 03 Version : C
------------------------	-------------------------------------	--------------------------

**Paragraphe modifié :** §1, 2, 3, 15, 16

**Libellé des phrases R figurant au paragraphe 3 :**

- R38 Irritant pour la peau
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R51 Toxique pour les organismes aquatiques
- R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

**Libellé des phrases H figurant au paragraphe 3 :**

- H315 Provoque une irritation cutanée
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Autres infos :**

- Produit réservé à un usage professionnel